



HAL
open science

Les enseignements de pratique opérationnelle après 1968 : le cas des antennes pédagogiques expérimentales

Decommer Maxime

► **To cite this version:**

Decommer Maxime. Les enseignements de pratique opérationnelle après 1968 : le cas des antennes pédagogiques expérimentales. 2017, pp.41-48. hal-02374078

HAL Id: hal-02374078

<https://hal.science/hal-02374078>

Submitted on 21 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Histoire de l'Enseignement de l'Architecture au 20^e siècle

SÉMINAIRE 02

JUIN 2017

HEnsA20

CAHIER N° 03

DÉCEMBRE 2017



LES ENSEIGNEMENTS DE PRATIQUE OPÉRATIONNELLE APRÈS 1968 : LE CAS DES ANTENNES PÉDAGOGIQUES EXPÉRIMENTALES

Maxime Decommer

Maître-assistant associé, ENSA Paris-Malaquais, laboratoire ACS, UMR AUSSE (CNRS 3329), université Paris-Est

« Le rôle de la Pratique Opérationnelle est principalement d'apporter aux étudiants une vue concrète et si possible complète des mécanismes et des rôles respectifs des différents intervenants de l'acte de bâtir en les faisant eux-mêmes participer à cet acte dans le cadre de l'enseignement¹. »

Diffusée en 1971 au sein de la jeune unité pédagogique d'architecture n° 1 (UP1) – alors implantée dans les locaux historiques de l'École des beaux-arts, rue Bonaparte à Paris² –, cette note, qui définit la pratique opérationnelle, est aux fondements de l'invention d'une structure novatrice : l'antenne pédagogique expérimentale, accueillant pour des stages longs les étudiants en architecture de 3^e cycle, encadrés par des enseignants et des professionnels, dans des missions d'études et de réalisations architecturales et urbaines.

Si l'antenne d'UP1 à Trappes (dans le périmètre de la ville nouvelle Saint-Quentin-en-Yvelines), ouverte seulement pendant l'année universitaire 1972-1973, peut apparaître comme un épiphénomène dans la longue histoire de l'enseignement de l'architecture en France, celle de Cergy-Pontoise, accessible aux étudiants de toutes les UP, assure ses missions de 1970 à 1975. UP6 (future école de Paris-La Villette) en ouvre une en 1972 au cœur du parc national des Cévennes. Qualifiée de « rurale », l'antenne accueille en stage des étudiants de l'UP avant de s'ouvrir en 1978 à l'ensemble des étudiants intéressés ; elle fonctionne jusqu'en 1981. Auparavant, des projets imaginés par le service des Enseignements de l'architecture et des arts plastiques du ministère des Affaires culturelles – l'un à Orsay, l'autre à Créteil – ont échoué. D'autres cas sont connus, comme les antennes rattachées aux UP de Clermont-Ferrand et de

Montpellier, mais des recherches complémentaires sont nécessaires pour les documenter³. Ensemble, les exemples des antennes de Trappes, Cergy-Pontoise et du parc national des Cévennes constituent un corpus pertinent pour commencer à comprendre les réflexions et les pratiques à l'œuvre dans l'après-68 pour mieux articuler la formation à l'architecture au monde professionnel.

Après un retour sur les arguments pédagogiques et les raisons politiques ayant justifié ce type d'expérimentation dans l'enseignement de l'architecture de la décennie 1970, les acteurs, les lieux et les enseignements de ces trois antennes sont analysés, en mettant en lumière, dans la mesure du possible, les convergences et les écarts entre les intentions initiales qui ont porté ces projets pédagogiques et la réalité de la mise en œuvre de ces derniers.

LA PRATIQUE OPÉRATIONNELLE ET LES RÉFORMES DE L'ENSEIGNEMENT POST-68

Dès les années 1960, les critiques des futurs architectes à l'égard de l'École des beaux-arts portent sur l'inadéquation de l'enseignement dispensé dans la section architecture par rapport aux réalités professionnelles. De plus, beaucoup d'enseignants, eux-mêmes praticiens voire patrons d'agence, incitent leurs élèves à « faire la place », c'est-à-dire à travailler pendant leurs études dans divers cabinets, perpétuant un « système » ancien mais désormais contesté – celui d'une école qui, manquant à ses missions, ne formerait plus des architectes mais des salariés en architecture et pourvoierait ainsi la profession, dont une partie de ses enseignants émane, en toute connaissance de cause d'une

main d'œuvre malléable et bon marché. Les motions votées en mai 68 entendent aussi bien réformer l'enseignement que « lutter contre les conditions de la production architecturale » et « la domination de la profession⁴ ».

Alors qu'on projette de dispenser l'enseignement de l'architecture à l'Université ou dans les UP, on pense également la réinvention de la formation pratique des étudiants : comment les confronter davantage aux réalités du travail tout en mettant un terme aux pratiques du « faire la place » ? Dès l'automne 1968, une commission de travail instaurée par le ministère des Affaires culturelles élabore une « Réflexion sur l'introduction d'une pratique opérationnelle dans un enseignement universitaire de l'architecture⁵ ». Ce document relève que « par le travail [...] dans les agences d'architectes, [les étudiants] ne tirent qu'un aperçu déformé et partiel de la fonction architecturale » et que l'enseignement alors dispensé « n'est fondé que sur des simulacres de la réalité (et non sur des simulations ayant une signification réelle) ». Il exprime le souhait que « tous les étudiants puissent avoir une formation pratique [...] sans pour autant l'enfermer dans les structures actuelles de la profession d'architecte, [...] expérimenter de nouveaux modes d'intervention professionnels, qui permettront de transformer les professions agissant dans le secteur économique de la "construction" », et il identifie la recherche comme « un troisième axe de l'enseignement », après la théorie et la pratique. Le texte imagine alors « des IPRAU (Institut de pratique et de recherche architecturale et urbanistique) liés à l'Université, délivrant un enseignement spécifique (dissocié des habituels travaux pratiques ou d'un stage classique), [...] tissant des liens avec les industries privées tout en conservant une indépendance budgétaire, avec des commandes spécifiques émanant principalement des organismes publics⁶ ».

Entre 1969 et 1971, les projets successifs pour réformer les études en architecture vont dans le sens de cette introduction d'enseignements de pratique opérationnelle : en 1969, la Conférence générale des unités pédagogiques⁷ propose un dernier cycle d'étude de spécialisation par « la pratique opérationnelle simulée, l'expérimentation et la recherche⁸ ». En 1970, le rapport Lichnerowicz⁹ propose lui aussi des instituts de pratique opérationnelle liés aux UP et rejette les stages en agence d'architecture. En 1971, ce sont des « centres d'expériences » – regroupant, sur le modèle des centres hospitaliers universitaires (CHU), des « internes en architecture » – qui sont préconisés dans le rapport du préfet Paire¹⁰.

Finalement, le décret du 27 septembre 1971 qui fixe le régime des études conduisant au diplôme d'architecte diplômé par le gouvernement prévoit de créer des « centres de pratique et de recherche d'architecture et d'urbanisme », liés aux UP, qui « peuvent passer des contrats en vue d'études de projets ou de recherches¹¹ », soit des centres de pratique opérationnelle. Le texte permet de régulariser la situation de structures déjà créées, pour certaines dès 1969, sous le nom d'antenne pédagogique expérimentale, comme celle de Cergy-Pontoise, et incite en même temps à en instituer d'autres.

LES ANTENNES ET LEURS FORCES VIVES

La création des antennes repose sur les initiatives conjointes d'enseignants et de personnels et directeurs administratifs des UP, et bénéficie du soutien du service des Enseignements de l'architecture et des arts plastiques du ministère des Affaires culturelles. Ce sont Henri-Pierre Maillard (1924-2011) et Jean Perrottet (1925-), soutenus par le directeur d'UP1 Jean-Pierre Hemy, qui, au cours de l'année universitaire 1969-1970, conçoivent pour l'UP le projet d'une antenne de pratique opérationnelle localisée à Trappes¹², où la procédure de création de ville nouvelle, en cours depuis 1967 à travers la Mission d'aménagement de la ville nouvelle de Trappes, prendra une existence légale avec la création, en 1970, de l'Établissement public d'aménagement (EPA) de Saint-Quentin-en-Yvelines. À Cergy-Pontoise, l'EPA avait été établi en 1969, mais si Bernard Hirsch, son directeur d'alors, revendique dans ses mémoires l'initiative de la création de l'antenne pédagogique expérimentale de Cergy¹³, il semble qu'il doive la partager avec Clément-Noël Douady (1936-) – architecte et urbaniste à la Mission d'aménagement de la ville nouvelle et qui y enseignera par la suite –, Bernard Kohn (1931-) – architecte, diplômé de l'université de Pennsylvanie, alors conseiller pédagogique au ministère des Affaires culturelles – et Daniel Martin – futur directeur de l'antenne. Sans rattachement à une UP, la structure est, dès son invention, présentée comme ouverte à l'ensemble des étudiants en architecture de 3^e cycle, mais aussi à ceux des formations universitaires liées à l'aménagement du cadre de vie. En 1972, Hélène Argelliès, Norbert Chautard et Pierre Poupin, enseignants d'UP6, créent l'antenne du parc national des Cévennes¹⁴.

En attendant les arrêtés d'application du décret du 27 septembre 1971 et la création des centres de pratique et de

recherche d'architecture et d'urbanisme – qu'on imagine dotés de la personnalité juridique et morale –, l'association de type loi 1901 s'impose comme le support juridique et financier nécessaire à la gestion des activités des antennes, qu'il s'agisse de signer les contrats d'études et de réalisations architecturales et urbaines escomptés ou de recevoir des honoraires. En ce qui concerne la responsabilité de la maîtrise d'œuvre, à Cergy, il est envisagé que chaque contrat de pratique opérationnelle incluant des missions de conception et de construction désigne un enseignant architecte inscrit à l'Ordre des architectes capable de la prendre en charge en son nom. L'Association d'études pédagogiques et d'aménagement de Cergy (APAC)¹⁵ est fondée en novembre 1970 par Clément-Noël Douady, Bernard Kohn et Daniel Martin. UP1 crée en avril 1971 une association similaire nommée Département universitaire d'architecture (DUA)¹⁶. Pour l'antenne dans les Cévennes, c'est l'association L'Atelier pédagogique d'architecture en milieu rural qui est fondée par UP6 en 1972¹⁷.

Les premiers programmes pédagogiques évoquent des « animateurs » et des « participants », effaçant les termes « enseignants » et « étudiants » au profit de vocables plus novateurs, mieux adaptés aux « activités pédagogiques » proposées : des stages longs, d'environ un semestre, confrontant de manière encadrée les élèves à des réalités professionnelles variées, donnant lieu à des missions diversifiées – une enquête, une étude, une réalisation architecturale ou urbaine – rémunérées par un commanditaire privé ou public. L'accompagnement pédagogique inclut l'évaluation du travail personnel ou collectif des étudiants et leur assure l'obtention d'unités de valeur (UV) dans leur cursus au sein des UP. Animateurs et participants sont vus comme « permutables », c'est-à-dire fréquentant l'antenne durant un temps limité. Pour les enseignants, la réalité des expériences tend à montrer qu'au contraire, les équipes pédagogiques sont plutôt pérennes. Les ambitions pédagogiques doivent s'accorder au bon vouloir de l'administration du ministère des Affaires culturelles qui dote chaque antenne de postes d'enseignants. Dans les Cévennes, trois enseignants d'UP6 vivent à l'année sur place – littéralement, dans les locaux accueillant le centre de stages – et entretiennent cette offre pédagogique durant presque neuf ans. À Cergy, un noyau dur, composé d'un architecte, d'un urbaniste, d'un géographe, d'un économiste, d'un psychosociologue, d'un plasticien et d'un réalisateur de films, assurera des missions d'animation durant les cinq années d'existence de l'antenne.

Le point commun de ces enseignants est d'être investis, dans le cadre de leur pratique professionnelle hors enseignement, dans la conception et la construction des milieux qu'ils choisissent – milieu rural ou villes nouvelles – et, surtout, d'y habiter. Daniel Martin, à Cergy, en fait même un critère de recrutement. Il est demandé aux enseignants de favoriser, à travers leurs activités pédagogiques, la compréhension des réalités professionnelles locales. Il leur est également suggéré d'articuler les travaux des étudiants à la demande sociale et d'établir un dialogue avec les premiers habitants de la ville nouvelle, qu'ils se doivent donc de connaître, voire de fréquenter *via* le tissu associatif. De fait, à Cergy-Pontoise, Bernard Kohn, avec un engagement professionnel voire social proche du militantisme, préfigure les ateliers publics d'architecture, pratique opératoire et pédagogique qu'il continuera à partir de 1976 à UP8, tandis que Pierre Lefèvre, quant à lui, y développe les ateliers communautaires.

LES ANTENNES ET LEURS LIEUX

Si les Villes nouvelles disposent de possibilités foncières intéressantes, elles permettent également, et à la fois, de répondre positivement à l'injonction de Malraux de faire sortir les UP de la capitale et de confronter les futurs architectes à cet « urbanisme » généralement présenté assorti de ses « problèmes ». En 1969, Guy Brajot, inspecteur général des Services administratifs chargé de l'implantation des UP dans la région parisienne, soutient que l'« implantation de toutes les UP, non seulement en dehors des locaux du quai Malaquais mais encore en dehors de Paris paraît conditionner la réussite de la réforme [de l'enseignement de l'architecture]¹⁸ ». Cergy-Pontoise, Trappes mais aussi Orsay, Créteil, Villetaneuse, Sèvres-Brimborion, Meudon ou encore Nanterre sont autant de sites étudiés pour accueillir des UP. Finalement, seule UP3 s'installe à Versailles en 1969 et UP5 prend possession de la nouvelle école dessinée par Jacques Kalisz à La Défense en 1972. Les sites étudiés par le ministère des Affaires culturelles sont aussi envisagés pour accueillir les projets d'antennes pédagogiques expérimentales, particulièrement ceux concernés par le programme des Villes nouvelles. En 1969, celle de Cergy-Pontoise est choisie comme lieu d'implantation d'une antenne car son « environnement ainsi que l'ensemble des problèmes d'urbanisme [pourront être envisagés] tant sous l'angle universitaire que dans une perspective opérationnelle ». Le site offre la possibilité « de replacer l'objet architectural dans un

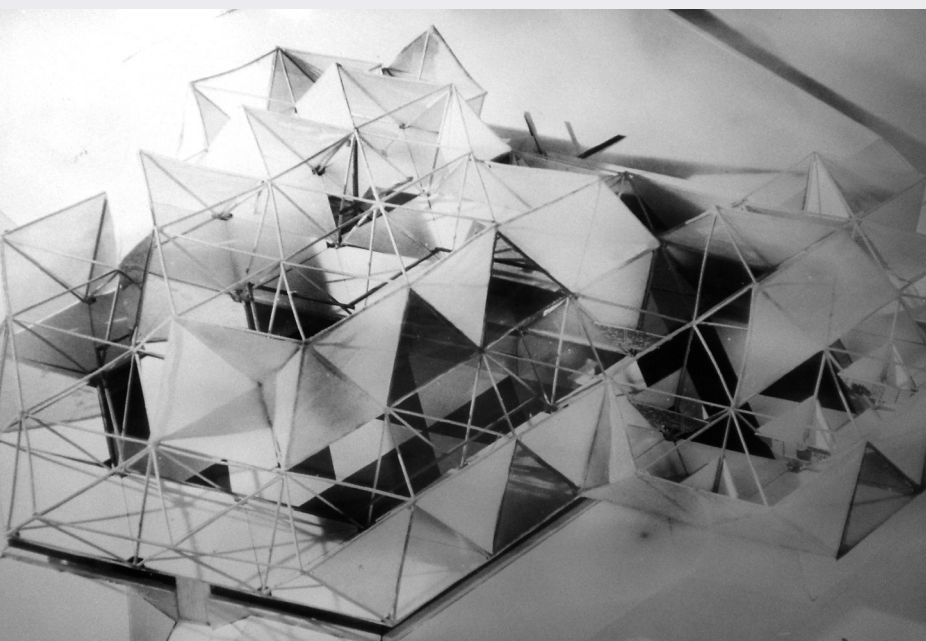


Fig. 1: Maquette de l'antenne pédagogique de Trappes, Colombier, Hellier et Magendie étudiants en architecture, 1970, AN : 19780693/9.

aménagement d'ensemble concerté, sur une vaste échelle, et [d'établir] le contact avec les responsables de cet aménagement¹⁹ ». De même, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines doit proposer aux futurs architectes d'« étudier les problèmes du développement urbain²⁰ ». Ces sites fondent les contenus et les modes pédagogiques des programmes des antennes, dont les directeurs Daniel Martin et Jean-Paul Hemy détectent aussi le potentiel en termes d'« animation des milieux », mission que les antennes endosseront. Moins de trois ans plus tard, si la logique est la même, la position soutenue par UP6 est aux antipodes : le parc national des Cévennes, retenu pour implanter l'antenne, représente le moyen de valoriser l'architecture rurale. Pour les enseignants porteurs du projet, « l'architecture en ville est malade, [...] elle a perdu toute signification », et « n'est plus l'architecture des hommes, mais [celle] du capital, des promoteurs, des architectes et de la rentabilité²¹ ».

Malgré le choix de sites antagonistes, les antennes et leurs responsables participent à une entreprise commune : placer les étudiants à distance de la ville traditionnelle, de ses procédures d'aménagement et de fabrication, et du milieu professionnel inhérent. Sous couvert d'une adaptation de l'enseignement aux nouvelles pratiques, une orientation – voire une restriction – quant à la découverte des étudiants des réalités professionnelles est aussi opérée. À l'époque, certaines UP pratiquent un contrôle similaire des relations

des étudiants avec les structures professionnelles de l'architecture, en définissant celles qui, d'un point de vue pédagogique, seraient légitimes ou non : à UP1 par exemple, tous les stages professionnels sont reconnus pour obtenir des UV... à l'exception de ceux effectués dans les agences d'architecture²².

Les sites retenus pour y développer les antennes posent aussi la question de l'isolement de celles-ci. Dans les Cévennes, la séparation des étudiants de leur environnement habituel et le bouleversement de leur quotidien sont encouragés par les enseignants : pour les stages de plusieurs mois, les élèves sont en majorité logés chez l'habitant et disséminés dans des villages du parc naturel pour « éviter le ghetto universitaire, [...] une réflexion universitaire spécialisée en

vase clos, [...] et briser le cadre étroit de l'École²³ ». À Cergy, l'isolement semble, dans les premiers temps, davantage subi que souhaité. La proximité de la capitale devait permettre aux étudiants des UP parisiennes de fréquenter l'antenne sans difficulté. Mais la gare est loin du quartier de la Préfecture où celle-ci a été construite et la plupart des infrastructures de transport public ne seront opérationnelles qu'en 1979. L'antenne loue donc durant cinq ans des logements dans la ville nouvelle pour héberger les étudiants et, à terme, fait de cette contrainte financière un argument pédagogique : l'immersion totale est le moyen « de se confronter avec un cas réel d'urbanisme concerté en début de réalisation²⁴ », en étant dans « un foyer permanent de rencontres, d'information, d'études et de recherches au cœur d'un site opérationnel²⁵ ». Qu'il soit contraint ou volontaire, l'isolement contribue à préserver les étudiants de la domination des structures traditionnelles de la profession d'architecte mais il les éloigne aussi de leurs établissements de formation qui assurent les deux premiers cycles d'enseignement.

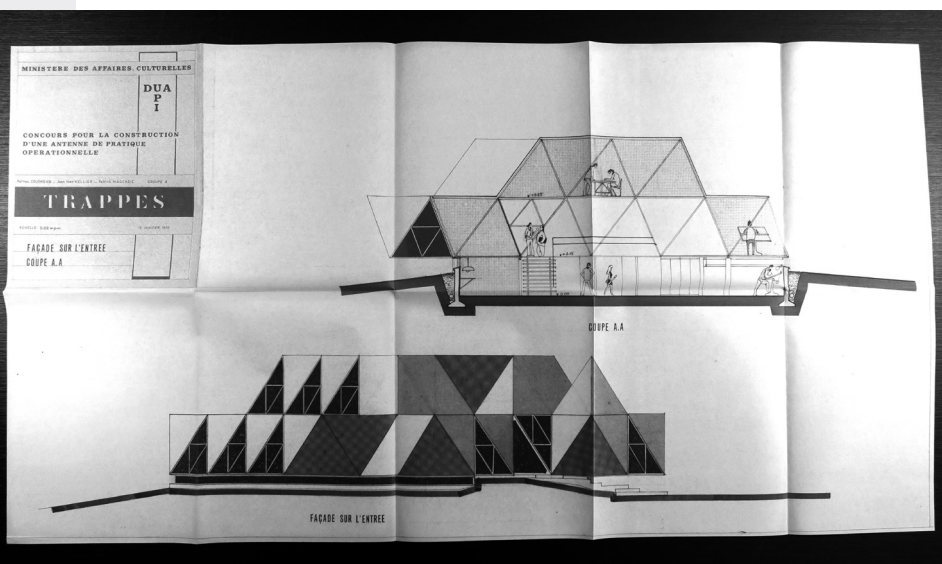
Le fonctionnement des antennes pédagogiques expérimentales révèle aussi l'ambiguïté des relations qu'entretient le monde de l'enseignement de l'architecture avec l'Université. Présentées dans le décret de 1971 comme des centres de pratique et de recherche d'architecture et d'urbanisme, les antennes sont à plusieurs reprises envisagées comme les préfigurations des « agences universitaires²⁶ ». Cependant, même en milieu urbain, elles sont localisées dans des villes non universitaires. À Saint-Quentin-en-Yvelines comme à Cergy-Pontoise, l'implantation universitaire

ne sera abordée que dans la décennie 1990. Seule l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) côtoie l'antenne de Cergy. Pourtant, ces nouvelles structures revendiquent d'être des lieux de décroisement dont les activités permettent aux futurs architectes de se confronter à des étudiants d'autres disciplines, universitaires notamment. Plus que la composition de l'équipe pédagogique, c'est la diversité des établissements d'origine des étudiants en stage qui doit faire l'interdisciplinarité. Le programme pédagogique défendu à Cergy en 1970 annonce viser « l'acquisition par les étudiants de méthodes d'analyse et de travail en groupe différentes de celles de leur propre discipline, plus qu'une transmission d'un savoir ». Pour réussir, il semble qu'opérer sur un terrain neuf et neutre soit nécessaire : les enseignants témoignent que « les étudiants situés hors de leur contexte habituel (familial, universitaire, urbain) peuvent plus facilement prendre un certain recul avec leur comportement habituel²⁷ ».

L'architecture de ces nouveaux lieux de formation présente aussi un caractère inhabituel. Dans les Cévennes, le centre de stages de pratique opérationnelle est hébergé dans l'ancienne école de la commune de Gérolhac, mise à la disposition par la mairie, puis au château de Prades que les enseignants louent à leurs frais à partir de 1978²⁸. En région parisienne, les antennes bénéficient de locaux neufs. À Trappes, la conception et la réalisation du nouveau bâtiment²⁹ (fig. 1 et 2), sur un terrain de 5 000 m², au lieu-dit Le Désert, concédé par la Caisse des dépôts et consignations

au ministère des Affaires culturelles, constituent en soi un enseignement de pratique opérationnelle puisque UP1 organise un concours parmi ses étudiants. Patrick Colombier, Jean-Yves Hellier et Patrick Magendie le remportent. Pendant leurs études, sous la direction et la responsabilité juridique des architectes-enseignants Maillard et Ducamp, ils exercent les fonctions de maître d'œuvre pour cet édifice de 750 m², d'un coût d'environ 300 000 francs, construit durant l'année 1970. L'habitabilité des tétraèdres et des octaèdres qui constituent la trame du bâtiment a été appréciée par le jury³⁰. Ce parti pris constructif permet des extensions et garantit, grâce à la préfabrication des éléments structurels et de couverture, une mise en œuvre rapide, nécessaire aussi bien pour la construction que pour le démontage du bâtiment³¹. Le programme de l'antenne de Cergy est élaboré par l'un de ses cofondateurs, Clément-Noël Douady. Les locaux doivent être accessibles au grand public et adaptables aux nouveaux modes pédagogiques : des travaux individuels, par petites équipes de cinq personnes, par groupes de quinze à vingt personnes et des travaux d'ensemble, réunissant jusqu'à cent participants. Un amphithéâtre de quatre-vingts places, des salles de réunion et de travail, des bureaux pour les enseignants et des vestiaires de chantier voient finalement le jour au sein d'un bâtiment compact de 1 300 m² répartis sur deux niveaux, de type industriel, conçu par l'architecte Anthony Béchu père (1921-2006) pour environ 1 300 000 francs (fig. 3 et 4). Il se situe sur un terrain de 2 500 m², à proximité immédiate de la nouvelle préfecture et de la Mission d'aménagement³² pour « permettre des contacts permanents avec les responsables de l'aménagement ».

Fig. 2 : Coupe et façade de l'antenne pédagogique de Trappes, Colombier, Hellier et Magendie étudiants en architecture, 1970, AN : 20040053/1.



LES ANTENNES ET LEURS ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

En région parisienne, les relations envisagées avec les établissements publics d'aménagement des villes nouvelles déterminent les premières projections des programmes pédagogiques des antennes. Pour son projet à Trappes, UP1 entend en 1969 s'appuyer sur « la promesse d'un certain nombre de contrats d'études forfaitaires passés par la Mission de la ville nouvelle³³ ». À Cergy-Pontoise, la présence de Clément-Noël Douady semble assurer la signature de contrats de maîtrise d'œuvre entre l'EPA et l'APAC. Si l'effectivité de la pratique opération-

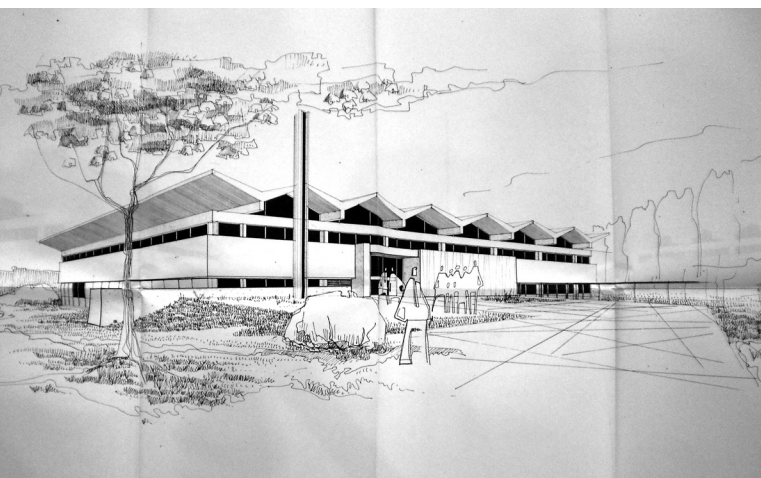


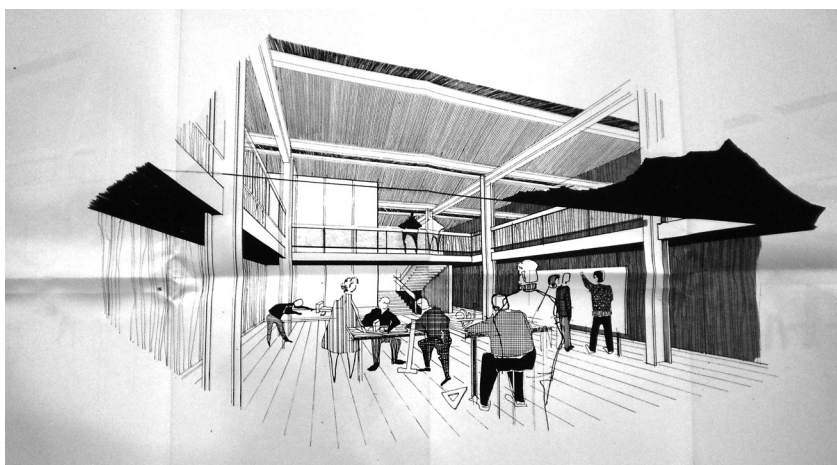
Fig. 3 : Perspective de l'antenne pédagogique de Cergy-Pontoise, Béchu arch., 1969, AN : 19780693/3.

nelle à Trappes reste à étudier, l'analyse des cinq années universitaires de fonctionnement de l'antenne de Cergy expose des résultats en deçà des projections. L'APAC ne signe aucune commande financée durant les trois premières années et seulement cinq en 1974 et 1975 : trois contrats sont passés avec des municipalités pour établir leur plan d'occupation des sols (POS), une enquête portant sur les réactions des acquéreurs de pavillons à la technique du « jeu de construction » est commandée par le ministère de la Construction, et une recherche intitulée « La sensibilisation des jeunes à l'environnement du cadre bâti » est conduite sous la direction d'un enseignant et psychosociologue de l'antenne pour la Direction départementale de l'équipement du Val-d'Oise et le ministère des Affaires culturelles. Cette dernière commande, portant sur la perception que les enfants de Cergy ont de leur environnement bâti et sur la mise au point de matériel pédagogique de stimulation vis-à-vis du développement de l'urbanisation de cette localité, repose sur le travail de trois étudiants de l'École spéciale d'architecture et de quatre étudiants en psychologie. Parmi ces contrats, il n'y en a aucun à notre connaissance qui concerne des missions de maîtrise d'œuvre architecturale ou urbaine. Dans les Cévennes, l'antenne d'UP6, via son association, collabore avec le parc national des Cévennes et son Atelier d'aide architecturale de la zone périphérique pour proposer des stages pédagogiques ou opérationnels d'aménagement

rural, d'habitat rural ou d'aide architecturale. Un contrat entre le responsable de l'accueil, un enseignant et l'étudiant donne lieu à « une concertation [...] sur le programme, l'emploi du temps, le service mutuel rendu et le travail ou projet à réaliser ». Ce contrat peut inclure une rémunération de l'étudiant, notamment dans le cadre de stages opérationnels. À l'issue, il produit « un document d'ordre pédagogique sur l'ensemble de l'opération à laquelle il a participé, les travaux qu'il y a effectués et la contribution propre qu'il y apporte [...] ce qui distinguera ce rendu d'un simple rapport de stage³⁴ ».

Les difficultés que rencontre l'antenne de Cergy pour faire accéder les étudiants à la pratique opérationnelle rémunérée expliquent certainement les changements opérés rapidement dans ses activités pédagogiques. Si dans le projet de création de l'établissement, à l'égal des autres antennes, l'immersion longue est défendue comme jouant un rôle primordial dans la réussite de la formation, les stages courts sont finalement les plus nombreux. L'antenne organise beaucoup de journées d'information sur la ville nouvelle à destination des étudiants des UP. Des séminaires d'une journée à la fréquence hebdomadaire ou des ateliers se déroulant deux fois par semaine sont multipliés chaque semestre pour former les étudiants à la conduite d'enquêtes, d'analyses, mais aussi à des missions d'animation de la ville nouvelle. Certaines études sont suivies d'une simulation de mission de conception architecturale en milieu réel. L'antenne accueille aussi des étudiants ayant choisi Cergy-Pontoise comme site de leur diplôme d'architecture ou d'urbanisme. Progressivement, son centre de documentation

Fig. 4 : Perspective intérieure de l'antenne pédagogique de Cergy-Pontoise, Béchu arch., 1969, AN : 19780693/3.



se fera reconnaître pour son important fonds d'ouvrages et de revues. Outre le nombre réduit de contrats de pratique opérationnelle, l'incompatibilité des emplois du temps des UP avec celui de l'antenne et les difficultés à nouer des relations sur le long terme entre les différents établissements universitaires semblent à l'origine de ces adaptations. Ces raisons expliquent l'ouverture progressive des activités, initialement réservées aux étudiants de 3^e cycle, à ceux de 2^e cycle. La dernière année, l'antenne accueille même pour une semaine de découverte l'ensemble des étudiants en première année à l'UP1.

Si ces évolutions transforment l'établissement vis-à-vis des premiers modes pédagogiques imaginés, elles ne l'éloignent pas des ambitions originelles de ses fondateurs. Par exemple, l'objectif de mêler les étudiants apparaît atteint : en cinq ans, les rapports d'activités rendent compte de l'accueil ou de la participation d'étudiants de la plupart des UP – majoritairement celles en région –, mais aussi de l'École spéciale d'architecture, de celles des Beaux-Arts de Paris, du Mans, de Lille, des Arts décoratifs et de l'École d'horticulture de Versailles. Les universités, dont le département d'urbanisme de Paris-VIII Vincennes et celui de Dauphine, ceux de géographie, de droit public et d'économie de Paris-I, ceux de sociologie, de psychologie et d'économie de Paris-X, sont aussi présentes *via* leurs étudiants. Enfin, des élèves de l'École centrale, de Sciences Po, de l'Essec, de l'École des hautes études commerciales (Edhec) à Lille, ou encore de l'École nationale de la photographie et du cinéma participent à quelques activités. Le principal objectif, celui de placer les étudiants, de manière encadrée, en confrontation avec une réalité en partie incarnée par des professionnels de l'aménagement urbain ou de l'architecture et des habitants, est aussi atteint. Beaucoup d'enseignements comprennent des rencontres publiques avec l'ensemble de ces acteurs, ce dont témoignent les affiches de présentation des cours (fig. 5), et l'antenne, ouverte aux habitants, semble avoir joué ce rôle d'animation de la ville nouvelle en construction, mêlant le monde de la formation à l'architecture à une partie du milieu professionnel.

Plusieurs voies d'analyse sont encore à développer pour comprendre tant l'apport des antennes à la formation des architectes de cette génération que l'écart entre les préceptes théoriques imaginés et la réalité des pratiques pédagogiques. Les hypothèses quant à leur fermeture sont aussi à vérifier. Dans ses mémoires, Bernard Hirsch a ces quelques mots pour décrire les années d'existence de l'établissement de Cergy :

J'imagine avec une certaine candeur que les étudiants seront enchantés de travailler avec nous à la construction d'une ville nouvelle. La réalité sera décevante : les étudiants passeront beaucoup plus de temps à phosphorer sur l'écologie, les méfaits du capitalisme et la télédistribution qu'à s'intéresser à l'urbanisme et à la construction de la Ville nouvelle. Ils ignoreront systématiquement l'Établissement public, expression du pouvoir « gaullien ». Au bout de cinq ans, lassé de dépenser de l'argent sans résultats, le ministre de la Culture fermera l'Antenne et utilisera les locaux pour une École d'Art à qui je souhaite une meilleure chance³⁵.

Non seulement faudrait-il étudier les aspects économiques et l'orientation nouvelle du ministère vers un soutien aux écoles d'art, mais aussi interroger les relations entre les antennes et leurs partenaires supposés : d'une part, celles entretenues avec les établissements publics d'aménagement des villes nouvelles, notamment lorsque le schéma directeur de la région parisienne est revu à la baisse (en 1974), entraînant entre autres une diminution des projections du nombre d'habitants ; d'autre part, les articulations avec les prémices

des institutions de la recherche architecturale et urbaine. Car si le décret du 27 septembre 1971, qui prévoyait la constitution de centres de pratique *et de recherche* d'architecture et d'urbanisme, ne connaît aucun arrêté d'application relatif aux antennes, à partir de 1973, l'antenne de Cergy est placée sous la tutelle de l'Institut de l'environnement, acteur au cœur de la mise en place de la recherche. Au-delà de sa contribution

Fig. 5 : Affiche du séminaire « Le domaine bâti », antenne pédagogique de Cergy-Pontoise, 1971, AN : 19930251/20.



à la connaissance des formes et des contenus de l'enseignement de l'architecture, une telle analyse permettrait aussi de mieux comprendre ces chemins croisés ou parallèles entre soutien à la pratique opérationnelle et soutien à la recherche en architecture et urbanisme.

- 1 J.-P. Hemy, directeur d'UP1, Note de présentation de l'Antenne de pratique opérationnelle de l'UP1 Saint-Quentin-en-Yvelines, 15 janvier 1971. Archives nationales (AN) : 20040053/1.
- 2 Future école d'architecture de Paris-Villemin, qui sera supprimée en 2001. La plupart de ses enseignants rejoignent alors celle de Paris-Malaquais, créée la même année.
- 3 Cette recherche, en cours, est à ce jour fondée sur un premier dépouillement des archives du service des Enseignements de l'architecture et des arts plastiques du ministère des Affaires culturelles, versées aux Archives nationales.
- 4 « Motion du 15 mai » citée par Éric Lengereau dans « Histoire de l'unité pédagogique n° 8, berceau d'un renouveau, 1966-1978 », rapport de recherche, Paris, CIRHAC, 1992, p. 22.
- 5 Publiée dans « Commission de travail dirigée par Jean-Paul Martin (avec la participation de Belmont, Ducamp, Duplay, Jantzen, Macary, Maillard, Swetchine) », *Bulletin d'information sur l'enseignement de l'architecture du ministère des Affaires culturelles*, série B, n°2, janvier 1969. AN : 19930426/1.
- 6 Jean-Louis Violeau, *Les Architectes et Mai 68*, Paris, Éditions Recherches, 2005, p. 277.
- 7 Cette structure inter-écoles chargée de préparer les mesures communes à toutes les unités pédagogiques est mise en place auprès du ministre d'État chargé des Affaires culturelles par les articles 6 et 7 du décret du 6 décembre 1968 portant organisation provisoire de l'enseignement de l'architecture.
- 8 « Cadre d'enseignement commun à toutes les Unités d'Enseignement et de Recherche de l'Architecture et de l'Urbanisme », Paris, 11 octobre 1969.
- 9 André Lichnerowicz (dir.), « La Recherche architecturale », rapport général de la Commission ministérielle sur la politique de la recherche architecturale, Paris, ministère des Affaires culturelles, 1970. Ce rapport commandé en 1969 par Edmond Michelet, ministre d'État chargé des Affaires culturelles, est aux fondements de la création en 1972 du CORDA (Comité de la recherche et du développement en architecture).
- 10 Jean-Louis Violeau, *op. cit.*, p. 277.
- 11 Décret n°71-803 du 27 septembre 1971, art. 11 et 13.
- 12 J.-P. Hemy, *op. cit.*, AN : 20040053/1.
- 13 Bernard Hirsch, *Oublier Cergy... L'invention d'une ville nouvelle : Cergy-Pontoise, 1965-1975*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées, 1990, p. 230.
- 14 H. Argelliès, N. Chautard et P. Poupin, Projet de création d'une antenne pédagogique d'architecture soumis à l'approbation du collège des enseignants d'UP6, 5 mai 1972, AN : 20120112/120.
- 15 Statuts de l'association APAC fondée le 18 novembre 1970, AN : 19930251/20.
- 16 J.-P. Hemy, *op. cit.*, AN : 20040053/1.
- 17 UP6, 1979/1980, Programmes de stages opérationnels et pédagogiques en milieu rural, AN : 20120112/120.
- 18 Lettre du 28 juillet 1969 de Guy Brajot au ministre d'État chargé des Affaires culturelles, AN : 19900426/1.
- 19 Kohn, Martin, Douady, Note du 23 avril 1970 sur l'antenne pédagogique expérimentale de Cergy-Pontoise adressée aux directeurs administratifs des UP, AN : 19930251/20.
- 20 Lettre du 2 juillet 1970 du ministre d'État chargé des Affaires culturelles au président du Comité de décentralisation, AN : 20040053/1.
- 21 Argelliès, Chautard et Poupin, *op. cit.*, AN : 20120112/120.
- 22 UP1, Programme des enseignements 1974-1975, Archives ENSA Paris-Malaquais.
- 23 Argelliès, Chautard et Poupin, *op. cit.*, AN : 20120112/120.
- 24 Note d'octobre 1970 sur l'antenne expérimentale pédagogique de Cergy-Pontoise du chef du service des Enseignements de l'architecture aux membres des Conseils de gestion des UPA, AN : 19930251/20.
- 25 C.-N. Douady, Antenne universitaire de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise : esquisse pédagogique, 4 avril 1970, AN : 20040053/44.
- 26 Notamment durant l'année 1970 où l'établissement de Cergy est à plusieurs reprises nommé « Antenne universitaire de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise » ; c'est aussi la dénomination du programme projeté à Trappes sur le permis de construire déposé cette année-là : « agence universitaire d'architecture et d'urbanisme ».
- 27 « Antenne pédagogique expérimentale de Cergy-Pontoise : rapport d'activités 1970-1971 », AN : 19930251/20.
- 28 Lettre du 26 septembre 1978 de H. Argelliès et N. Chautard à leurs collègues d'UP6, AN : 20120112/120.
- 29 J.-P. Hemy, *op. cit.*, AN : 20040053/1.
- 30 Lettre du 27 mai 1970 du directeur de l'Architecture au chef du service des Enseignements de l'architecture et des arts plastiques, AN 20040053/1.
- 31 Note non datée et non signée sur le projet de construction d'une antenne de pratique opérationnelle d'architecture et d'urbanisme à Trappes, AN : 20040053/1.
- 32 Note du 6 mars 1970 interne au ministère de Maurice Ramond au directeur de cabinet du ministre sur les antennes pédagogiques de Cergy-Pontoise et Trappes, AN : 19930251/20.
- 33 Compte rendu de la réunion du 10 décembre 1969 à propos du bâtiment provisoire à Trappes pour UP1, AN : 20040053/1.
- 34 UP6, 1979/1980, Programmes de stages opérationnels et pédagogiques en milieu rural, AN : 20120112/120.
- 35 Bernard Hirsch, *op. cit.*, p. 230.

Les 9 et 10 juin 2017 s'est tenu, successivement à Toulouse et à Bordeaux, le deuxième séminaire du programme HEnSA20, co-organisé par les écoles de ces deux villes. Ce cahier, qui rend compte de cette manifestation, est introduit par une synthèse des communications qui ont été présentées sur l'histoire de ces deux écoles et présente ensuite les contributions qui ont été retenues à la suite d'un appel à communications national, portant sur les pratiques pédagogiques et les écrits théoriques. Il s'achève par un texte de Werner Durth qui fait écho aux thèmes abordés, présentant le développement de l'enseignement de l'urbanisme à l'école d'architecture de Stuttgart depuis la fin du xx^e siècle.

Outils de recherche

Le programme de recherche HEnSA20 (Histoire de l'enseignement de l'architecture au xx^e siècle), initié par l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, est soutenu par le Comité d'histoire et le Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture.

Le programme est scandé par des séminaires bi-annuels, organisés par deux écoles nationales supérieures d'architecture, rapprochées selon des critères géographiques. L'organisation de ces séminaires reflète le double objectif du programme HEnSA20, celui d'écrire une histoire de l'enseignement de l'architecture au xx^e siècle qui soit aussi celle de chacune des actuelles écoles nationales supérieures dans lesquelles il est dispensé.

Plusieurs outils de communication et de diffusion ont été mis en place afin de faciliter l'échange des informations relatives à l'avancement du programme.

À l'issue de chaque séminaire, un cahier, comme celui-ci, est publié, rassemblant un ensemble d'articles faisant suite à un appel à communications thématique lancé en vue de poser les premiers jalons de cette histoire de l'enseignement. Ces articles, tout comme ceux retraçant l'histoire locale des écoles, sont également publiés en ligne sur le site du Carnet de recherche du ministère de la Culture [chmcc.hypotheses.org/2544].

Au sein de ce Carnet de recherche, l'espace dédié au programme HEnSA20 constitue ainsi l'outil majeur de communication du

programme. Régulièrement mis à jour, il présente les divers acteurs engagés (gouvernance, soutien institutionnel, annuaire des chercheurs), les manifestations scientifiques (appel à communication, programme des séminaires, vidéos, articles relatifs aux séminaires) et les projets en cours.

En réponse à un autre objectif du programme, celui d'inventorier les sources existantes pour une histoire de l'enseignement de l'architecture en vue de leur valorisation, voire de leur sauvegarde, nous avons créé un guide des sources, en association avec la Mission archives du ministère accessible sur [gtc.hypotheses.org/6420]. Pour conserver la mémoire des témoins de cette histoire, nous avons lancé une campagne d'entretiens auprès de différents acteurs, entretiens qui seront archivés et décrits au sein d'une base de données d'archives orales [chmcc.hypotheses.org/3513]. Pour continuer à enrichir et à améliorer ces bases de données, nous vous invitons à nous solliciter pour tout complément.

Enfin, en parallèle de ce site, un espace dédié aux chercheurs engagés dans le programme de recherche a été créé sur l'intranet du ministère de la Culture « Sémaphore » [semaphore.culture.gouv.fr]. Il permet la diffusion de documents de travail et favorise le travail en groupe grâce à des conversations partagées. Pour toute question, vous pouvez écrire à amandinediener@wanadoo.fr ou histarchixx@gmail.com



Strasbourg, école d'architecture
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

